



Réunion du 05 juillet 2021

### COURRIER

F.C. Boisset-Chalain : réponse faite par téléphone

F.C. St Charles Vigilante : remerciements pour les diverses aides financières apportées au club

### AIDE AUX CLUBS POUR LA REPRISE D'ACTIVITE

Le C.D.O.S.L. (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire) propose un coup de pouce à la reprise des activités sportives sous la forme d'un « bon-adhésion » de 25 € pour une primo-adhésion.

A partir du 5 juillet (lancement de la campagne d'information TL7, Le Progrès, France Bleu...) sans condition d'âge ou de ressource, tout ligérien qui souhaite s'inscrire pour la 1ère fois dans une discipline sportive de son choix peut en appelant le **04 77 59 56 05** se voir remettre le « bon-adhésion » de 25 €.

Le nouvel adhérent remet le bon au club avec sa demande d'adhésion.

Le club interroge son CDOSL qui vérifie que la personne n'a jamais adhéré dans l'un des clubs de la Loire (fichiers informatisés)

Le club minore de 25 € le montant de la cotisation / licence et se fait rembourser par le CDOSL.

### CREATION DE LA LICENCE VOLONTAIRE

L'Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 a décidé de la mise en place dès la saison 2021-2022, à côté de la licence « dirigeant », d'une licence « volontaire » destinée à toute personne souhaitant s'investir dans son club mais sans pour autant y exercer de fonctions « officielles ».

- Réservée à toutes les fonctions non officielles au sein d'un club (parent, accompagnateur, intendance, événementiel, buvette, etc.,...)
- Saisie possible par les clubs depuis les parcours classiques et dématérialisés.
- Un individu peut avoir plusieurs licences volontaires dans plusieurs clubs distincts dans la même saison.
- Un individu ne peut pas prendre une licence « volontaire » s'il possède déjà une licence « dirigeant » dans le même club dans la même saison.
- La licence « volontaire » d'un individu est supprimée s'il valide une licence « dirigeant » ultérieurement dans le même club dans la même saison.

### AVIS IMPORTANT AUX CLUBS FOOT DIVERSIFIE

En attendant la mise en place de la réforme du « Foot Loisir » pour la saison 2022-2023, la saison prochaine reprendra sous sa forme habituelle. Il suffira pour cela de confirmer votre engagement via « Footclubs ».

Cependant, pas de changement en ce qui concerne la catégorie des rencontres des + de 40 ans en "Foot Loisir ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le président de la commission « Foot Loisir » en téléphonant à Mr J. Paul PETIT au n° 06 71 98 78 16.

### AVIS AUX CLUBS SAISON 2021-2022

**Important** : il est impératif, qu'apparaisse dans la rubrique « club » un n° de téléphone de votre choix, pour que les clubs puissent se contacter, si besoin.

### ENGAGEMENT COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2021-2022

Ouverture des engagements via Footclubs.

Date de fermeture des engagements fixée au **15/08/2021**

Droit d'engagement : 26 €



# BULLETIN

SAISON 2020 / 2021

## SECRETAIRE-GENERAL

*District de la Loire*

*Tél : 04.77.92.28.85*

### ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE - FEMININE 2021-2022

Ouverture des engagements via Footclubs  
Date de fermeture des engagements fixée au **15/08/2021**  
Participation obligatoire des clubs R1F & R2F  
Droit d'engagement : 26 €

Tous les clubs ayant participé à la COUPE DE FRANCE FEMININE / COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE / COUPE NATIONALE FUTSAL saison 2020/2021 sont pré-engagés.  
Si ces clubs souhaitent participer pour la saison 2021/2022, il leur suffit de donner leur accord. Pour ce faire, il suffit de se connecter à Footclubs :  
1. Choisir la saison 2021/2022 → 2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements », → 3. Sélectionner « Accord » dans « Avis club » puis VALIDER.

### BULLETIN D'INFORMATION

Le dernier PV de la saison 2021-2022 sera celui du **samedi 17 Juillet 2021**  
Le premier PV de la saison 2021-2022 sera celui du **samedi 21 Août 2021**.

### CONGES D'ETE

Lors des vacances d'été, les services administratifs du District de la Loire seront fermés, du **vendredi 23 Juillet au soir**, jusqu'au **dimanche 15 Août inclus**.  
Le secrétariat du District de la Loire, accueillera le public le **lundi 16 Août 2021**, aux heures habituelles.

Bonnes vacances à tous !